

Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique ASBL Coördinatiecomité van de Joodse Organisaties van België VZW Belgian Section of the European Jewish Congress and the World Jewish Congress

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CCOJB confirme sa position sur la circoncision, en réponse aux initiatives législatives annoncées

Bruxelles, 27 février 2020

Le Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique (CCOJB) suit de près les discussions actuelles et les initiatives rapportées concernant la pratique de la circoncision en Belgique.

En 2017 déjà, en réponse à un avis du comité de bioéthique, le CCOJB s'était exprimé sur la question. Notre position est inchangée et reproduite ici, en attendant d'obtenir plus d'informations.

Le CCOJB note que le comité de bioéthique n'a proposé aucune modification législative et a remarqué avec justesse l'acceptation très large dont fait l'objet la pratique religieuse de la circoncision en Europe et au-delà, ainsi que les recommandations favorables d'experts et d'organismes internationaux en la matière.

Le CCOJB rappelle que les atteintes aux libertés religieuses doivent toujours être nécessaires et proportionnelles, avec un souci particulier de respect des communautés religieuses dans leur diversité.

Le CCOJB rappelle la position du Congrès Juif Mondial sur cette question: toute atteinte à la possibilité de pratiquer la Brith Mila, pratique plurimillénaire et aspect fondamental de la vie juive, est inacceptable et une violation d'un droit fondamental.

Yohan Benizri, président du CCOJB et vice-président du Congrès Juif Mondial et du Congrès Juif Européen a déclaré: "Comme nous nous opposons à l'interdiction indirecte de l'abattage religieux, nous nous opposerons toujours à toute forme d'interdiction de la pratique de la Brit Mila (circoncision des enfants de sexe masculin, à 8 jours)." "Il est tout à fait acceptable de discuter des conditions dans lesquelles se pratique une liberté religieuse, du moment qu'on ne la dénature pas. On ne peut pas en même temps expliquer aux juifs, lorsqu'ils sont persécutés, que l'Europe sans les juifs perdrait son identité, tout en adoptant des positions qui stigmatisent les juifs ou qui rendent impossible la poursuite de leurs vies et la pratique de leurs libertés."

"Trop souvent, notre communauté s'est accommodée et s'est compromise en adoptant une attitude de résignation. Nous savons où cela nous mène, et nous ne l'accepterons plus, en tout cas pas lorsque ces restrictions impliquent pour une partie de notre communauté des restrictions incompatibles avec une vie paisible dans notre pays."

Le CCOJB invite nos élus à traiter avec le consistoire sur les aspects cultuels, et se tient prêt à réagir, le cas échéant.